



HAL
open science

L'agriculture étasunienne et ses mécanismes de soutien, l'exemple de la culture du coton.

Anthony Tchékémian, Thomas Pitaud

► To cite this version:

Anthony Tchékémian, Thomas Pitaud. L'agriculture étasunienne et ses mécanismes de soutien, l'exemple de la culture du coton.. Gabriel WACKERMANN. Canada Etats-Unis Mexique, Ellipses, pp.338-346, 2012, 9782729873158. halshs-01669489

HAL Id: halshs-01669489

<https://shs.hal.science/halshs-01669489v1>

Submitted on 20 Dec 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

L'agriculture étasunienne et ses mécanismes de soutien, l'exemple de la culture du coton

Anthony TCHEKEMIAN

Maître de conférences en géographie et aménagement du territoire
Département de Géographie Université Nancy 2 (Nancy 2)
Centre d'Etudes et de Recherche sur les Paysages
Courriel : anthony.tchekemian@univ-nancy2.fr

Thomas PITAUD

Coordonateur Technique Principal - Gestion des Risques et Désastres
PNUD Haïti, Port au Prince
Courriel : thomas.pitaud@undp.org

Référence : TCHEKEMIAN A., PITAUD T., 2012, « L'agriculture étasunienne et ses mécanismes de soutien, l'exemple de la culture du coton », dans *Canada Etats-Unis Mexique*, sous la direction de G. WACKERMANN, Manuel et dissertations corrigées, Ed. Ellipses, collection CAPES/Agreg, pp. 338-346.



« J'ai dit aux gens, si vous me donnez la chance d'être président, nous n'allons pas traiter notre industrie agricole comme un citoyen de seconde classe quand il s'agit d'ouvrir les marchés (...) Et je le pense vraiment (...) La Farm Bill est une législation importante. Elle favorisera l'indépendance des agriculteurs, et préservera le mode de vie rural. Elle aide les agriculteurs d'Amérique, donc elle aide l'Amérique ».

Traduction du discours du Président des Etats-Unis, George Walker Bush, du 13 mai 2002¹

Introduction

Depuis une dizaine d'années les politiques agricoles, et avec elles la question des subventions agricoles dans les pays dits développés, sont au cœur des débats. La négociation des accords du Cycle de Doha, pour le développement de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC), est un exemple parmi tant d'autres de sujets sensibles. En mettant à l'ordre du jour de l'agenda de l'OMC la libéralisation des marchés agricoles, les deux grandes puissances agricoles, que sont l'Union Européenne (UE) et les Etats-Unis (EU), se placent dans une position contradictoire. En effet, elles se positionnent pour une libéralisation du commerce agricole, tout en exerçant le soutien et la protection de leur agriculture, par un système très élaboré. Cette controverse a été dûment critiquée au nord comme sud, de la part de certaines Organisations Non Gouvernementales (ONG), d'Organisations paysannes, mais aussi par d'autres pays qui estiment leur agriculture concurrencée de façon déloyale par les agricultures européenne et étasunienne, subventionnées et protégées.

¹ Propos du Président George Walker Bush, lors de la signature de la *Farm Bill*, Maison Blanche Bureau du porte-parole, 13 mai 2002, in WATKINS K., SUL J-U, 2002, *Cultiver la pauvreté : l'impact des subventions américaines au coton sur l'Afrique*, Oxfam International, septembre 2002, p. 1.

L'étude de l'agriculture étasunienne et du système d'aide dont elle fait l'objet de la part du gouvernement fédéral est une clé de compréhension de ce fonctionnement. Cela permet notamment d'énoncer les raisons, quelque peu contradictoires, qui expliquent que, d'une part les Etats-Unis prônent la libéralisation de l'agriculture mondiale, mais que, d'autre part, ils protègent leur agriculture de la libéralisation.

Ainsi, la première partie situera la place du secteur agricole dans l'économie étasunienne, et son évolution au cours du siècle qui vient de s'écouler. La seconde partie, présentera, d'une façon générale, les mesures de soutien des prix des matières premières agricoles, leurs rôles, leurs effets sur la production et la commercialisation des produits agricoles. Puis, la troisième partie, en s'appuyant sur l'exemple emblématique de la culture du coton, mettra en évidence les mécanismes d'aide dont elle est l'objet.

I. L'évolution de l'agriculture étasunienne

Globalement, l'évolution de l'agriculture étasunienne depuis la fin du XIX siècle est comparable à celle de nombreux pays occidentaux. Au début des années 1900, l'agriculture employée la moitié de la population active, répartie dans des fermes de petite taille, ayant une production diversifiée et qui commercialisaient leurs produits sur des marchés locaux. Tout au long du XX siècle et plus encore après la Seconde Guerre mondiale, la production agricole s'est entièrement mécanisée. Elle est devenue de plus en plus consommatrice d'intrants chimiques, tels que pesticides et engrais minéraux, contribuant ainsi à une très forte augmentation de la productivité du travail et des rendements par unité de surface.

Dans le même temps, le développement des infrastructures et de nouveaux moyens de communication ont entraîné une intégration de l'agriculture et du monde rural à l'économie nationale, voire même internationale. Ces changements techniques et structurels ont conduit à une diminution de la main d'œuvre dans les exploitations agricoles et parallèlement, à une augmentation de la demande en capital. Le surplus de main d'œuvre résultant de cette évolution est allé chercher du travail dans des secteurs non agricoles, si bien qu'en 2009, seulement 1,9% de la population active étasunienne était employée dans l'agriculture et que 93% des ménages agricoles avaient un complément de revenu hors de l'agriculture (selon l'*United States Department of Agriculture*). Cette évolution a également conduit à une forte augmentation en taille des exploitations agricoles ainsi que leur spécialisation. D'une part, elle a entraîné une spécialisation de régions entières, dans seulement une ou deux types de productions. D'autre part, en se mécanisant, se spécialisant et s'intégrant à l'économie globale, l'agriculture étasunienne est devenue dépendante des industries avales (mécaniques, chimiques, semencières, etc.) ainsi que des industries de transformation agro-alimentaire et de commercialisation des produits agricoles.

En 2008, la production agricole américaine totale a atteint la valeur de plus 250 milliards de dollars, et parmi cette production les exportations ont représenté environ 70 milliards de dollars (OECD, 2009). Alors que l'agriculture en tant que telle ne représente que 0,8% du PIB américain, le secteur agro-alimentaire représente lui 13% du PIB. De plus, sur les 2,2 millions d'exploitations agricoles, 170000 représentent 70% de la production totale. Ces chiffres montrent à quel point la production agricole américaine est concentrée et interdépendante du reste de l'économie du pays. Ces chiffres cachent des réalités régionales fortement contrastées. En effet, dans certaines régions, telles que le sud ou le Middle West, l'agriculture joue un rôle plus important dans l'économie, que la moyenne nationale. En revanche, dans des régions comme la Nouvelle-Angleterre, la part de l'agriculture dans la production

totale est négligeable. Ce contraste a une incidence dans de nombreux Etats, notamment ceux ayant une part importante de leur économie liée à l'agriculture et de fortes populations rurales, car il révèle l'important poids politique de l'agriculture. En effet, les sénateurs américains étant élus sur une base territoriale (deux sénateurs élus dans chaque état) et face à l'important nombre d'états ruraux, les intérêts de ces états, et pour ainsi dire de l'agrobusiness, sont très bien représentés à Washington. De plus, les collusions entre le Département d'Etat à l'Agriculture (USDA) et l'agrobusiness sont évidentes du fait que les nombreux hauts responsables de l'USDA sont, plus ou moins, directement liés à des firmes privées. Ces firmes ont des conseillers, en bonne position afin d'influencer et d'orienter les choix de l'USDA. Par exemple, parmi les dix-huit personnes membres de l'*Advisory Committee on Biotechnology and 21st century agriculture* (AC21) de l'USDA, ont retrouvé des responsables importants de compagnies privées, telles que Monsanto, Dow Chemicals, Kraft Foods, Cargill, etc. (selon USDA). Ces intérêts privés permettent d'expliquer en grande partie les orientations des politiques agricoles successives.

II. Le soutien de la politique agricole étasunienne

A. Le contexte du soutien

L'agriculture étasunienne s'est fortement intégrée au marché mondial, devenant ainsi une grande consommatrice d'intrants et de capitaux. De nombreux exploitants sont donc surendettés. Ils font face à une pression importante afin de pouvoir rembourser les investissements effectués. Ces particularités, auxquelles doivent s'ajouter des taux de salaires élevés, font les coûts de production sont élevés aux Etats-Unis. Ceci a pour effet de rendre l'agriculture étasunienne moins compétitive sur le marché mondial, en comparaison, par exemple, avec l'agriculture brésilienne, où les coûts de production sont plus bas, mais les volumes de production importants.

Historiquement, les Etats-Unis ont commencé à soutenir, de façon importante, leur agriculture dans les années trente. En effet, à cette période, les agriculteurs souffraient de la grande dépression, il était absolument nécessaire de protéger le secteur agricole afin de pouvoir relancer la production nationale. En revanche, dans les années qui suivirent la Seconde Guerre mondiale, la mécanisation et l'industrialisation ont rendu l'agriculture étasunienne surproductrice et, son marché intérieur ne pouvant plus absorber toute la production, la stratégie de développement s'est orientée vers l'exportation. Mais, les produits exportés ne pouvant être vendus au même prix que ceux du marché intérieur, l'état fédéral a dû mettre en place un système de compensation et de soutien des prix pour pouvoir exporter et soutenir la croissance agricole. Ces exportations, ainsi que celles d'autres pays industrialisés, ont contribué à une forte diminution du cours des matières premières agricoles sur le marché mondial.

B. Le soutien au secteur agricole

Le système de soutien à l'agriculture étasunienne est régi par des lois agricoles, nommées *Farm Bill*, renouvelées tous les quatre à six ans (Hanrahan, 2008). Ces lois déterminent le budget qui sera consacré à l'agriculture pour toute la période à laquelle elles s'appliquent ainsi que les différents mécanismes de soutien nécessaires à la production, mais aussi à la protection de l'environnement, au développement rural, à la recherche agricole, etc. Bien que chaque loi soit différente et varie en fonction du contexte politique et économique, la politique agricole américaine repose principalement sur un soutien du revenu des exploitants, en fonction de la matière première. Ainsi, la production d'un nombre limité de matières premières est aidée alors que d'autres ne le sont pas (Dimitri, 2005).

Au cours des années quatre-vingt, puis quatre-vingt-dix, la politique agricole étasunienne s'est de plus en plus ajustée aux théories néolibérales incarnées par les Etats-Unis. En 1996, la nouvelle loi agricole, votée dans un contexte de prix élevé des matières premières agricoles sur le marché mondial se voulait moins interventionniste que les lois précédentes. Dans ce sens, la loi a supprimé le système de soutien des prix et de quota qui existait auparavant. Ces aides ont été remplacées par des mesures de soutien découplées de la production et basées sur l'historique de la surface cultivée par exploitant². Dans les années de lancement, la loi s'est avérée très bénéfique pour les agriculteurs américains, en raison des prix mondiaux élevés. Mais après deux ans, la situation économique s'est dégradée et elle a été accompagnée d'une forte instabilité du prix des matières premières. Pour faire face à cette situation, les autorités ont multipliées les interventions, en vue de diminuer l'impact sur les prix de l'agriculture étasunienne. A titre d'exemple, le gouvernement des Etats-Unis a ainsi dépensé plus de 15 milliards de dollars entre 1999 et 2001, ce qui peut être considéré comme en totale contradiction avec l'esprit de la loi de 1996 (Petit, 2006).

En 2002, le gouvernement a voté une nouvelle loi qui renoue avec le libéralisme des années quatre-vingt-dix, par la mise en œuvre de nouvelles mesures de soutien des prix. Cette nouvelle loi, comme les précédentes, englobe un vaste domaine, allant de l'aide à la production, à la conservation des ressources naturelles, en passant par l'aide alimentaire et le développement rural. Pour simplifier notre analyse, seules les mesures de soutien à la production seront abordées. Comme cela a déjà été mentionné, seul un nombre limité de production est bénéficiaire de l'intervention publique ; cela concerne le blé, l'orge, l'avoine, le maïs, le soja, les oléagineux, le riz, le coton, l'arachide, le sucre, les produits laitiers et certaines viandes. Le *Farm Bill* de 2002 prévoit de dépenser 190,4 milliards de dollars sur 10 ans, dans sa politique de soutien des prix, qui rassemble les trois mesures essentielles :

- des subventions directes pour les producteurs de matières premières, précédemment citées : ces subventions sont découplées du volume de production, mais les producteurs se voient autoriser la remise à jour de leur déclaration de surface cultivée, sur laquelle se base la mesure, ce qui constitue une entorse au principe du découplage ;
- des mesures anticycliques basées, comme pour les aides directes, sur l'historique du volume de production : lorsque les prix du marché, ainsi que les aides directes descendent en dessous d'un prix cible indexé sur chaque unité produite, le producteur reçoit la différence de ces deux montants. Ces aides anticycliques sont partiellement découplées, puisqu'elles sont basées sur l'historique de la production et elles dépendent également des prix du marché ;
- des prêts préférentiels, appelés *Marketing Assistance Loan* et *Loan Deficiency Payment*, qui sont l'équivalent des prix garantis européens. Cette mesure permet aux producteurs de recevoir de la liquidité à la récolte et ainsi faire face aux besoins monétaires, lorsque les prix sont au plus bas. L'agriculteur dispose de neuf mois pour rembourser son prêt. Deux options s'offrent à lui : soit, il rembourse le prêt, ceci est généralement le cas lorsque les prix du marché sont supérieurs au montant du prêt, soit, il rembourse son prêt au prix du marché mondial, dans le cas où les prix mondiaux sont inférieurs au taux du prêt. La différence est payée par un organe du département d'état à l'agriculture (USDA)³, la

² Découplage des aides : l'attribution des aides pour le producteur est indépendante du volume de production dans le but d'éviter la surproduction.

³ USAD: United States Department of Agriculture.

Commodity Credit Corporation (Becker, 2002). Cette différence est appelée *Marketing Loan Gain*, que l'on peut traduire par « gain de prêt ».

Afin d'avoir une idée du montant de ces trois mécanismes de soutien, ils sont soumis à des limites maximales de subvention annuelles, de 40000 dollars par exploitation pour les aides directes, 65000 dollars pour les aides anticycliques et 75000 dollars pour les *Marketing Loan Gain*. Toutefois, ces limites maximales peuvent être multipliées, par exemple, à la demande d'une épouse d'exploitant ou d'une tierce personne jugée éligible.

Aujourd'hui, environ deux tiers des fermes étasuniennes ne perçoivent pas d'aide fédérale liée à la production, du fait qu'elles ne produisent que peu de cultures soutenues par le programme de soutien du gouvernement. De plus, ces subventions étant corrélées positivement à l'historique des volumes de production, les plus gros producteurs perçoivent les plus importantes sommes d'argent. En 2008, 20% des exploitants bénéficiaires de subventions ont perçu 80% des aides. Ces exploitants ont obtenu en moyenne 34187,00 dollars, alors qu'en comparaison, les 80% d'exploitants restant ont reçu la maudite somme de 2163,00 dollars d'aide du gouvernement. La concentration de ces subventions accroît les inégalités entre les exploitants, non seulement parce que les plus importantes exploitations perçoivent davantage d'aide, mais aussi parce qu'elles ont tendance à augmenter le prix de la terre et donc des coûts de production. Dans ce contexte, il devient très difficile, pour les producteurs les plus modestes, de s'en sortir. L'une des solutions pour ces exploitants est la pluriactivité, c'est-à-dire de trouver un emploi en dehors de leur exploitation en vue de compléter leur revenu.

Ainsi, cette politique qui tend à soutenir prioritairement les grosses unités de production, orientées vers l'exportation, tend à réduire la capacité concurrentielle des Etats-Unis, puisqu'elle isole les producteurs du marché mondial, favorise la diminution des prix du marché mondial par les exportations étasuniennes et entraîne une augmentation des coûts de production, notamment par le prix de la terre.

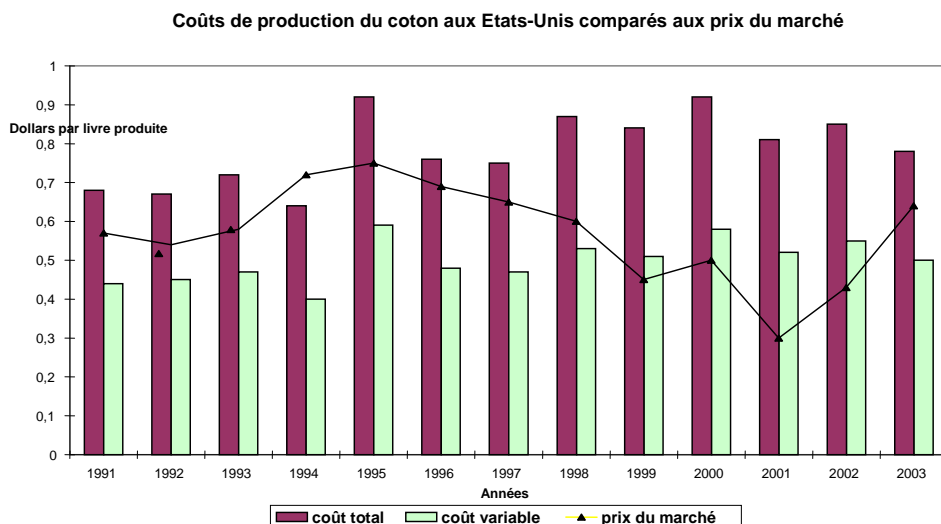
III. L'exemple de la culture du coton

En 2007, environ quatre-vingt-dix pays produisaient du coton de par le monde. Sur la campagne 2006-2007, les quatre principaux pays producteurs sont la Chine, l'Inde, les Etats-Unis et le Pakistan, qui ont compté pour près des trois quarts des volumes mondiaux. Si l'on agrège ces chiffres à ceux de l'Ouzbékistan et du Brésil, 83% de la production mondiale sont couverts par ces six pays⁴. Cette concentration du marché, qui va en se renforçant ces dernières années, doit être mise en perspective en considérant l'incidence des politiques agricoles mises en œuvre par les principaux pays producteurs ainsi que les aléas climatiques ou sanitaires et leur influence au niveau mondial. Les cours du coton influencent également la production mondiale, en cela que certains pays producteurs, ne bénéficiant pas d'une politique importante de soutien de cette filière à l'instar des Etats-Unis ou dirigée comme l'était celle de la Chine ou de l'Ex-URSS, se voient contraints d'abandonner ce secteur du fait d'un manque de rentabilité, c'est le cas par exemple de certains pays d'Amérique latine. En 2009, les Etats-Unis sont les plus grands exportateurs de coton au monde et les seconds producteurs, derrière la Chine

⁴ Selon les informations du site Internet « Info Comm, Information de marché dans le secteur des produits de base », CNUCED, consulté le 30 septembre 2011 [URL : <http://www.unctad.org/infocomm/francais/coton/marche.htm>].

(CIRAD, 2009). Les Etats-Unis subventionnent fortement leurs agriculteurs. Ils ont cependant de plus en plus d'excédents à exporter en raison du déclin de leur industrie textile, et ces excédents perturbent le marché mondial.

En 2006, les exportations étasuniennes (soit 68% de la production nationale) représentées environ 40% des exportations dans le monde. Cette culture a rapporté quasiment 5,5 milliards de dollars aux producteurs (selon les données statistiques du Secrétariat de la CNUCED). Parmi les états producteurs, le Texas est en tête, suivi de la Géorgie, du Mississippi, de la Californie et l'Arkansas. L'importance des exportations étasuniennes sur le marché mondial fait que les prix mondiaux sont très influencés par la production des Etats-Unis. Au cours des quinze dernières années ces prix mondiaux ont été en moyenne de 0,57 dollar par livre, avec des fluctuations allant de 0,30 dollar en 2001, à 0,75 dollar par livre en 1995. Cela témoigne d'une grande instabilité des prix mondiaux. Concernant les coûts de production, ceux-ci varient en fonction de l'année, de la région géographique et de l'exploitation. Le graphique suivant montre que, globalement, les coûts de production ont été de 0,79 dollar par livre en moyenne, de 1991 à 2003. On peut décomposer ces coûts en coûts variables (0,50 dollar par livre) et en coûts fixes, 0,29 dollar par livre en moyenne (Womach, 2004). Ces coûts sont parmi les plus élevés au monde, deux à trois fois plus qu'au Brésil ou qu'en Chine.



A. Les subventions du coton

Au vu des prix mondiaux moyen et des coûts de production étasunienne, il paraît évident que la culture du coton aux Etats-Unis ne peut pas se maintenir tel quel dans un marché de concurrence libre et parfaite. Les exploitations et les industries cotonnières étant fortement spécialisées et dépendantes du marché global, il semble inévitable que le gouvernement des Etats-Unis les soutienne financièrement, afin d'atténuer les aléas du marché et notamment l'instabilité des prix. De ce fait, le coton est l'une des grandes cultures d'exportation les plus subventionnées des Etats-Unis. Ainsi, dans ce système de subventionnement de la filière coton, on retrouve les principales mesures de soutien des prix, présentées précédemment, à savoir : les mesures de soutien des prix, les mesures d'assistance en cas de perte de récolte, les mesures d'aide à la compétitivité, et les mesures d'aide à l'exportation.

Les mesures de soutien des prix : concernant les paiements directs, chaque producteur de coton reçoit 0,0667 dollar par livre produite sur 85% de l'historique de la surface de coton produit sur l'exploitation. Pour les paiements anticycliques, ces paiements sont effectifs en dessous du prix cible de 0,7240 dollar par livre. Plus le prix du marché descend, plus ces paiements sont importants. La différence entre le prix cible et le prix du marché correspond au taux de paiement anticyclique. Ces aides ne peuvent descendre en dessous du taux du *Marketing Loan* (soit 0,52 \$/livre) en plus du paiement direct (0,0667 \$/livre). Ils ne peuvent donc pas excéder 0,1373 dollar par livre (somme de $0,7240 - (0,52 + 0,0667)$). Ces paiements sont également basés sur 85% de l'historique de la production et sont de ce fait découplés.

Concernant les prêts du *Marketing Assistance Loan*, les producteurs de coton ont droit à un prêt de 0,52 dollar par livre dans le cadre de cette mesure, le producteur doit donc rembourser ce prêt dans les neuf mois. Durant cette période, le producteur peut soit rembourser le prêt au prix du marché (*Adjusted World Price*) dans le cas où ces prix sont inférieurs au taux de prêt. Ou alors, il peut choisir de rembourser le prêt contracté au taux normal lorsque l'AWP est supérieur au taux de prêt. Enfin, une autre possibilité s'offre à lui, il peut acheter des certificats de culture au *Commodity Credit Corporation* (CCC) au prix du marché et d'utiliser ces certificats pour rembourser le prêt. L'avantage de ce système est le même que lorsque le prêt est remboursé directement au prix du marché, et cette méthode n'est soumise à aucune limite d'aide, qui pour les *Marketing Loan Gain* s'élève à 75000 dollars.

En résumer, un producteur qui produit une livre de coton pourra prétendre à :

- 0,52 \$ de la mesure *Marketing Loan* ;
- 85% du taux de paiement direct, soit $0,0667 \times 0,85 = 0,05667$ \$;
- 85% du taux de la mesure anticyclique soit 0,1167 \$ ($0,1373 \times 0,85$).

Ainsi, une livre de coton pourra être vendue au minimum à 0,6934 dollar par livre. Le coût pour le gouvernement dépend évidemment des cours mondiaux du coton, plus les cours seront bas, plus le taux de subvention se rapprochera de ce chiffre. Par contre, même si les prix mondiaux sont élevés, le producteur recevra, dans tous les cas, au minimum la somme correspondante aux aides directes complètement découplées, soit 0,05667 dollar par livre.

Exemple des aides perçues par un producteur, avec un prix du marché à 0,40 dollar par livre :

- paiement garanti : $0,52 - 0,40 = 0,12$
- paiement direct : $0,0667 \times 0,85 = 0,05667$
- paiement anticyclique : $[0,724 - (0,52 + 0,0667)] \times 0,85 = 0,1167$
- aides totales : $0,12 + 0,05667 + 0,1167 = 0,29334$
- prix total de la livre coton perçu par le producteur : $0,29334 + 0,40 = 0,69334$ \$/livre

Au total, 1,443 milliards de dollars ont été dépensés en moyenne chaque année, entre 1991 et 2003, à travers ces mesures de soutien des prix.

Les mesures d'assistance en cas de perte de récolte : les producteurs ont la possibilité de souscrire à une « assurance multirisque cultures », dans des compagnies privées. Toutefois, le gouvernement, au travers de la *Risk Management Agency* de L'USDA, aide les producteurs à payer

cette assurance à hauteur de 50%. Ainsi, 219 millions de dollars ont été alloués par le gouvernement sur la période 1991-2003.

Dans cette catégorie, il existe aussi des aides face aux catastrophes naturelles. Il s'agit d'aides du gouvernement destinées aux producteurs, lesquels n'avaient pas souscrit à une assurance, et qui ont été confrontés à un désastre naturel au cours de la période végétative du coton. Ces aides ont représenté 100 millions de dollars par an entre 1991 et 2003.

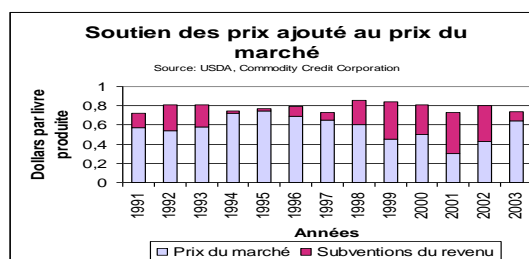
Les mesures d'aide à la compétitivité : en plus des mesures d'aide aux producteurs, les Etats-Unis ont mis en place un système de soutien destiné à maintenir les ventes du coton national, lorsque son prix n'est pas compétitif sur le marché mondial. Trois mesures appelées Step 1, Step 2 et Step 3 entrent dans cette catégorie :

- Step 1 : lorsque les cours moniaux sont élevés, le gouvernement peut revoir prix des *Marketings Loans* à la hausse. Une telle hausse ne s'est pas produite depuis 1992 et serait de, ce fait, insignifiante.
- Step 2 : c'est la plus importante et la plus controversée. Ces aides sont destinées aux industriels du coton étasuniens afin d'inciter à acheter du coton produit aux Etats-Unis. L'état fédéral octroie des subventions aux industriels qui achètent du coton, lorsque son prix est plus élevé que les cours mondiaux. Ainsi, les transformateurs de coton ont tendance à acheter du coton national au lieu d'acheter du coton étranger, même si celui-ci est beaucoup moins cher.
- Step 3 : des quotas à l'importation peuvent être mis en place en fonction de l'offre et de la demande du marché mondial.

Les mesures d'aide à l'exportation : le gouvernement offre des prêts préférentiels aux acheteurs de coton étranger qui désirent acheter du coton étasunien.

B. Le bilan des subventions du coton

L'effet des subventions sur le prix reçu par l'exploitant est très net. Le graphique suivant atteste du rôle stabilisateur des prix par les aides. Dans un tel contexte, les producteurs étasuniens produisent indépendamment des prix du marché, même si ces prix sont en baisse, ils produiront donc sans tenir compte des perturbations. A moyen et long terme, cela ne peut tendre que vers un affaiblissement de la compétitivité de ces producteurs sur le marché international.



De façon similaire, dans le reste de l'agriculture, les aides à la culture du coton sont distribuées de façon très inégale. En effet, ces subventions étant basées, soit sur la surface cultivée, soit sur la production totale, ce sont les plus « gros » exploitants qui perçoivent la majorité des aides. Par exemple, entre 1995 et 2008, 10% des producteurs de coton ont obtenu 80% des aides, alors que les 80% restant ont reçu seulement 8%.

Ces différences ne font qu'aggraver les inégalités entre producteurs. En effet, ces subventions sont capitalisées, en capital technique, mais aussi en foncier agricole, surtout pour les « gros » exploitants. Ceci a pour effet de faire augmenter le prix de la terre et d'inciter les petits exploitants à la faillite. Car avec l'augmentation du prix des terres, les coûts de production augmentent, et cela a pour effet d'augmenter la capitalisation chez les plus gros exploitants.

De mêmes inégalités sont observées en ce qui concerne les aides aux industriels du coton (Step 2). Entre 1995 et 2004, près de 2,5 milliards de dollars ont été perçus par quelque 325 industriels. Parmi ces 325 compagnies, les dix plus importantes (dont des multinationales telles que Cargill) ont reçu 48% du total alors que le dernier bénéficiaire à lui perçu 126 dollars en neuf ans (Campbell, 2005).

Ces subventions qui profitent aux plus « gros » producteurs et industriels ne font que renforcer le pouvoir de l'agrobusiness et donc de son lobbying.

En conclusion

Nous venons de le voir, au travers de l'exemple du coton, que les Etats-Unis ont mis en place un système complexe d'aide à leur agriculture, mais surtout à son agriculture la plus intégrée au marché global, celle d'exportation. Cette étude, permet de comprendre comment se mettent en place les mécanismes de supports et d'aides à cette agriculture, les enjeux de ces soutiens ainsi que les relations de pouvoir qui sont au cœur de ce système qui, finalement, profite qu'à une minorité d'exploitants étasuniens. La dernière *Farm Bill*, votée en 2007, démontre que les Etats-Unis privilégient la défense de leurs intérêts nationaux à la signature du Cycle de Doha. Certains observateurs soulignent qu'il n'est pas dans l'intérêt des Républicains de s'opposer à un *Farm Bill* généreux, une part non négligeable de leurs électeurs étant des agriculteurs. Même en cas de veto présidentiel une majorité des deux tiers au Sénat et à la Chambre des représentants suffirait à le bloquer (Laffargue, 2008). A l'heure où la réforme de la Politique Agricole Commune se dirige vers davantage « d'OMC compatibilité », le *Farm Bill* prend, dès à présent, la direction opposée et privilégie la défense des intérêts nationaux. Dans ce contexte, aboutir à une issue positive dans le cadre des négociations du Cycle de Doha semble de plus en plus compromis.

Le *Farm Bill* suscite beaucoup de contestations de la part des partenaires commerciaux des Etats-Unis, notamment de l'Union européenne, du Canada, de l'Australie et du groupe de Cairns⁵. Ceux-ci dénoncent une politique hautement protectionniste bénéficiant surtout aux riches producteurs de blé, de maïs et de coton des Etats-Unis. Ils soulignent également que le *Farm Bill* contient des soutiens cachés à l'exportation, ce qui est contraire aux principes de l'OMC. Selon le rapport précité du Sénat sur la réforme de l'OMC, 72% des aides bénéficient à seulement 10% des agriculteurs ; en particulier, 15000 producteurs de coton reçoivent chaque année entre 3 et 4 milliards de dollars (selon La Documentation Française, 2008).

Il est encore difficile de savoir ce qui changera dans cette nouvelle loi et il est vraisemblable que le flou sera entretenu au moins jusqu'aux prochaines élections législatives du mois de novembre 2006. Cependant, le contexte à changer par rapport à 2002 et le déficit budgétaire des Etats-Unis aura certainement un impact important sur cette nouvelle loi d'autant plus que de nombreux étasuniens ont été sensibilisés aux conséquences de leurs subventions agricoles sur les agricultures des pays du sud. Néanmoins, les lobbies de l'agrobusiness restent très puissants et leurs intérêts seront pris en compte.

⁵ Organisme réunissant la plupart des pays émergents et en développement exportateurs agricoles.

Ainsi, les aides directes et couplées à la production seront diminuées, mais transférées vers des aides de conservation de l'environnement et découplées. En ce qui concerne le coton, les aides concernant les prêts accordés aux industriels étrangers et les compensations accordées aux industriels étasuniens sont en train d'être modifiées ; ceci est le résultat de la plainte déposée par le Brésil et soutenue par les états d'Afrique de l'ouest auprès de l'OMC. On peut penser que ces mesures ne seront pas présentes dans la prochaine loi agricole de 2007.

Malgré toutes les modifications qui sont à prévoir dans la future loi agricole, il semble difficile d'imaginer comment le gouvernement des Etats-Unis pourrait réellement changer cette politique interventionniste, qui constitue le cœur de sa puissance agricole. Cette puissance, contrôlée par une poignée de multinationales, est en effet un secteur extrêmement stratégique pour les Etats-Unis. Peu importe l'impact que cela peut avoir sur l'agriculture des pays en voie de développement. Cette importance stratégique, considérée comme primordiale pour les Etats-Unis, mais qui de fait a été refusée aux pays les plus faibles, était très bien exprimée par le Président Georges W. Bush, lors de la signature de la dernière loi agricole en 2002 : *"We are a blessed Nation because we can grow our own food and, therefore, we are secure. A nation that can feed its people is a nation more secure"*.

Bibliographie

Becker G. S., Womach J., 2002, *The 2002 Farm Bill: Overview and Status*, Congressional Research Service, Report for Congress, The Library of Congress, order code RL 31195, 29 p., site Internet consulté le 28 octobre 2011 [URL : <http://www.policyarchive.org/handle/10207/bitstreams/1306.pdf>].

Campbell C., Cook K., 2005, "U.S. taxpayers spent \$264 million in 2004 on cotton export subsidies ruled illegal by WTO", 9 June 2005, Environmental Working Group, site Internet consulté le 27 septembre 2005 [URL : <http://www.ewg.org/node/8790>].

CIRAD, 2009, *Tout savoir sur le coton*, « La production », site Internet consulté le 30 septembre 2011 [URL : <http://www.cirad.fr/publications-ressources/science-pour-tous/dossiers/coton/les-enjeux/production>].

Confédération Paysanne, 2002, *Changeons de politique agricole*, Ed. Mille et une nuits, Fayard, Paris, p. 143.

Dimitri C., Effland A., Conklin N., 2005, *The 20th Century Transformation of U.S. Agriculture and Farm Policy*, USDA, Economic Research Service, EIB n°3, June 2005, 14 p., site Internet consulté le 16 octobre 2011 [URL : www.ers.usda.gov/publications/EIB3/EIB3.pdf].

Economic Research Service, 2006, *The 20th Century Transformation of U.S. Agriculture and Farm Policy /EIB-3*, USDA, site Internet consulté le 29 septembre 2011 [URL : www.ers.usda.gov/publications/EIB3/EIB3.pdf].

Hanrahan C. E., 2008, *Le nouveau Farm Bill et la position américaine à l'OMC*. Conférence-débat du 17 mars 2008, Politique agricole américaine - Evolutions et perspectives, 5 p., site

Internet consulté le 16 octobre 2011 [URL : <http://www.courrierdelaplanete.org/80/Hanrahan.pdf>].

La Documentation Française, 2008, « Les politiques agricoles : la politique agricole commune (PAC) et le *Farm Bill* », mis en ligne en mars 2008, site Internet consulté le 18 octobre 2011 [URL : <http://www.ladocumentationfrancaise.fr/dossiers/etats-unis-union-europeenne/pac-farm-bill.shtml>].

Laffargue S., 2008, « L'orientation du Farm Bill 2007 démontre que les Etats-Unis privilégient la défense de leurs intérêts nationaux à la signature du Cycle de Doha », Monagri, 28 janvier 2008, site Internet consulté le 18 octobre 2011 [URL : http://www.momagri.org/FR/articles/L-orientation-du-Farm-Bill-2007-demontre-que-les-Etats-Unis-privilegient-la-defense-de-leurs-interets-nationaux-a-la-signature-du-Cycle-de-Doha_253.html].

Lambert B., 1970, *Les paysans dans la lutte des classes*, Editions du Seuil, Paris, pp.187.

OECD, 2005, *PSE/CSE database 2005*, site Internet consulté le 18 octobre 2011 [URL : www.oecd.org/dataoecd/44/38/35332427.pdf].

OECD, 2009, *PSE/CSE database 2009*, site Internet le 15 octobre 2011 [URL : <http://www.oecd.org/dataoecd/42/30/44285539.gif>].

Petit M., 2006, *La nouvelle loi américaine. Quelles leçons tirer du revirement idéologique qu'elle illustre ?*, Economie rurale, n°270, juillet-août 2006, pp. 65-72, site Internet consulté le 29 septembre 2011 [URL : www.iamm.fr/html/acti/rech/axe4/equipe/cv/cv_petit.htm].

Sheingate A. D., 2003, *The rise of the agricultural welfare state. Institutions and interest group power in the United States, France and Japan*, Princeton University press, Princeton, p. 248.

UNCTAD, 2011, « Info Comm, Information de marché dans le secteur des produits de base », CNUCED, site Internet consulté le 30 septembre 2011 [URL : <http://www.unctad.org/infocomm/francais/coton/marche.htm>].

USDA, 2006, *Agricultural Biotechnology Membership*, site Internet consulté le 15 octobre 2011 [URL : <http://www.usda.gov/wps/portal/usda/usdahome?>].

Wise Timothy A., 2004, *The paradox of agricultural subsidies: Measurement issues, agricultural dumping, and policy reform*, Global Development and Environment Institute Working Paper, n°04-02, May 2004, Tufts University, 33 p., site Internet consulté le 26 septembre 2011 [URL : www.ase.tufts.edu/gdae/Pubs/wp/04-02AgSubsidies.pdf].

Womach J., 2004, *Cotton production and support in the United states*, Congressional Research Service, Report RL32442, 32 p., consulté le 28 octobre 2011 [URL : www.nationalaglawcenter.org/assets/crs/RL32442.pdf].